

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00007 Numéro SIREN : 480 045 152 Nom ou dénomination : A.C.D.E. CONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005271

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 050	1 050		261	261	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	26 377	16 783	9 594	6 028	3 567	59.17
	Autres immobilisations corporelles	118 637	69 836	48 801	37 860	10 941	28.90
	Immobilisations en cours	3 223		3 223		3 223	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	149 302	87 669	61 633	44 163	17 470	39.56
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	20 284		20 284	25 089	4 806	19.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	151 580	4 049	147 530	237 649	90 119	37.92
	Autres créances	24 362		24 362	24 052	309	1.29
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	130 191		130 191	207 537	77 346	37.27
	Charges constatées d'avance (3)				995	995	100.00
	Total III	326 416	4 049	322 367	495 323	172 956	34.92
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	475 718	91 718	384 000	539 486	155 486	28.82

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves				
	Réserve légale	800	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	40 256	46 806	6 550	13.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 012	43 450	17 562	40.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	110 068	99 056	11 012	11.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	114 254	185 668	71 414	38.46
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	19	12 558	12 538	99.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 952	146 167	73 215	50.09
	Dettes fiscales et sociales	85 745	95 138	9 393	9.87
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	962	900	62	6.87
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	273 932	440 430	166 498	37.80
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	384 000	539 486	155 486	28.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

185 028 434 365

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	9
Informations générales complémentaires	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10




NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 et du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la révision du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Produits à recevoir**

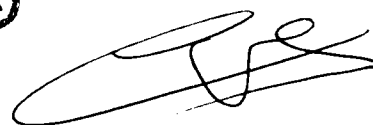
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 833
Total	4 833

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19
Dettes fiscales et sociales	3 123
Autres dettes	962
Total	4 104

Charges et produits constatés d'avance

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



ANNEXE

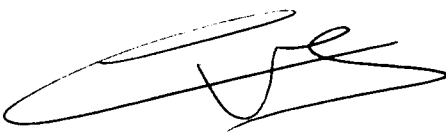
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		13 654
Intérêts restant à payer sur emprunts CRCA	189	
Echéances de CB restants à payer	13 465	
Total (1)		13 654
Dont engagements assortis de sûretés réelles		13 465

Engagements reçus

Garantie de l'Etat sur PGE de 150 000 euros (soit 90%)	135 000
Total	135 000



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ACDE CONCEPT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000 €
Siège Social : 100 rue de la Seyne-sur-Mer,
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES
R.C.S. : TOULON – 480 045 152

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 MAI 2022
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

TROISIEME DECISION :

Sur proposition du Président, l'associée unique décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 61 012 euros :

Bénéfice de l'exercice : 61 012 €

A titre de dividende à l'associée unique : 15 000 €

Soit 150 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social.

Le solde au compte Report à nouveau : 46 012 €

Qui s'élèvera à l'issue à la somme de 86 268 €

L'associé unique reconnaît en outre qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 50 000 €

- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 60 000 €

- Exercice clos le 31 décembre 2018 : 30 000 €

Certifié conforme :

L'Associée unique
P/O La société FINANCIERE TEOT
Monsieur Claude TEOT

